

Demande de raccordement individuel au Réseau Public de Distribution BT géré par Enedis pour une nouvelle Installation de Consommation d'électricité de puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Identification : **Enedis-FOR-RAC_06E**

Version : **5.0**

Nb. de pages : **7**

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
2.0	01/12/2016	Prise en compte de la nouvelle dénomination sociale d'Enedis.	ERDF-FOR-RAC_06E
3.0	25/05/2018	Ajout de la mention informatique et libertés dans le cadre du RGPD.	
4.0	02/12/2019	Prise en compte de l'article L. 342-2 du Code de l'énergie.	
5.0	04/05/2020	Modification du parcours client pour les demandes de raccordement simultané d'installations de Consommation et de Production.	

Document(s) associé(s) et annexe(s) :

Enedis-PRO-RAC_21E : « Procédure de traitement des demandes de raccordement d'une Installation individuelle de Consommation ou de Consommation et de Production simultanée en BT de puissance inférieure ou égale à 36 kVA au Réseau Public de Distribution géré par Enedis »

Enedis-NOI-RAC_03E : « Autorisations et mandats dans le cadre des raccordements traités par Enedis » et formulaires associés.

Résumé / Avertissement

Ce formulaire est l'un des éléments du dossier de demande de raccordement individuel au Réseau Public de Distribution BT géré par Enedis, pour une nouvelle Installation de Consommation d'électricité ou susceptible de soutirer et d'injecter de puissance inférieure ou égale à 36 kVA.

Le dossier de demande de raccordement permet à Enedis d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une Proposition de Raccordement au Demandeur.

Un formulaire au format « PDF », avec champs à remplir, est disponible sur le site internet d'Enedis www.enedis.fr.

DEMANDE DE RACCORDEMENT INDIVIDUEL AU RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION BT GÉRÉ PAR ENEDIS POUR UNE NOUVELLE INSTALLATION DE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DE PUISSANCE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 36 kVA

A1 : VOUS SOUHAITEZ QUE LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT SUR LES OUVRAGES DÉDIÉS A VOTRE INSTALLATION :

- SOIENT RÉALISÉS PAR ENEDIS
- SOIENT RÉALISÉS PAR VOUS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 342-2 DU CODE DE L'ÉNERGIE

A2 : VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE RACCORDEMENT CONTIENT OBLIGATOIREMENT :

- un plan permettant de localiser la parcelle (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande de permis de construire) ;
- le plan de masse de la construction, avec l'emplacement souhaité du coffret en limite de parcelle (en précisant l'échelle) ;
- l'emplacement souhaité du compteur dans la construction (à indiquer sur le plan de masse) ;
- une copie du permis de construire qui vous a été délivré (ou copie du permis d'aménager ou de la déclaration préalable le cas échéant), si votre opération y est soumise ;
- une photographie de l'environnement de votre projet.

Complété du formulaire suivant (renseigné éventuellement avec l'aide de votre installateur) afin de nous permettre d'établir votre Proposition de Raccordement au réseau d'électricité.

B : INTERVENANTS

B1 : Demandeur du raccordement

- M. ou Mme (nom, prénom)
- La société¹
- La collectivité locale

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme², dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse actuelle

N° et nom de la voie :
 Code postal : Commune :
 Téléphone : Mobile :
 Télécopie : Mél :

B2 : Tiers habilité (qui assure tout ou partie du suivi de la demande de raccordement)

Il peut s'agir d'un fournisseur d'électricité, d'un autre professionnel (électricien, bureau d'étude...) ou d'un particulier.

Le Demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ? Non Oui

Si oui, merci de renseigner les éléments suivants :

- Le tiers dispose d'une **autorisation** (elle permet au tiers d'exprimer la demande de raccordement auprès d'Enedis, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation).
- Le tiers dispose d'un **mandat** (il permet d'habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du Demandeur ; dans ce cas, l'interlocuteur d'Enedis est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le Demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de ³ :
 - signer en son nom et pour son compte tout document contractuel relatif au raccordement (Proposition de Raccordement (PDR), Proposition Techno-Financière et Convention de Raccordement, Convention de Raccordement Directe, en cas de recours à l'article L. 342-2 du Code de l'énergie : Contrat de Mandat L. 342-2 et Avenant L.342-2 à la PDR) ainsi que (uniquement pour les Installations de Production de puissance de raccordement ≤ 36 kVA) le Contrat d'Accès au réseau et d'Exploitation (CAE). Ces documents étant rédigés au nom du Mandant ;
 - procéder en son nom et pour son compte aux règlements financiers relatifs au raccordement. A ce titre Enedis adressera tous documents financiers (factures, relances...) au Mandataire, étant entendu que ceux-ci demeureront émis au nom du Mandant ;
 - en cas de recours à l'article L. 342-2 du Code de l'énergie, exécuter le Contrat de Mandat et ses Annexes au nom et pour le compte du Mandant, sous réserve de satisfaire aux critères énumérés à l'annexe 1 de la note Enedis-PRO-RAC_21E et étant entendu que le Demandeur du raccordement demeure responsable de sa bonne exécution.

Une copie du mandat ou de l'autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

¹ Dénomination et forme sociale, adresse du siège, n° RCS, capital social, qualité

² Prénom, Nom, suivi de Titre / Fonction

³ Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat

Personne / société habilitée :

Le cas échéant, représenté par M. ou Mme³, dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Télécopie : Mél :

B : INTERVENANTS (suite)

B3 : Coordonnées de l'installateur

Il s'agit de votre électricien.

Nom :

N° et nom de la voie :

Code postal : Commune :

Téléphone : Mobile :

Télécopie : Mél :

C : ADRESSE DE FACTURATION si elle est différente de l'adresse du Demandeur ou du tiers mandaté

Adresse de l'envoi de la facture de raccordement

Nom / Dénomination :

N° et nom de voie :

Code postal : Commune :

D : LOCALISATION PRÉCISE DU CHANTIER DE CONSTRUCTION

Adresse du chantier

N° et nom de voie :

Complément d'adresse (bâtiment / étage / n° de lot) :

Code postal : Commune :

Si possible, nom du voisin le plus proche du chantier (à des fins de localisation) :

E : PRÉCISIONS TECHNIQUES

Le projet nécessite-t-il un permis de construire (ou un permis d'aménager ou une déclaration préalable) ?

- Oui *Dans ce cas, joindre une copie du permis de construire accordé (ou copie du permis d'aménager ou de la déclaration préalable)*
 Non

Références cadastrales :

N° de section : N° de parcelle :

Quelle est la nature du raccordement ?

- Pavillon neuf en lotissement
 Pavillon neuf isolé
 Construction existante
 Autre cas, à préciser :

Quelle puissance de raccordement en soutirage souhaitez-vous ?

La puissance de raccordement est la puissance maximale que vous pourrez souscrire auprès d'un fournisseur d'électricité.

- 12 kVA monophasé 2 fils
 36 kVA triphasé 4 fils
 3 kVA monophasé 2 fils sans comptage (hors résidentiel)

La tranchée en domaine privé, la fourniture et la pose du fourreau (diamètre 75 mm) seront réalisées par vos soins :

- Oui (recommandé) Non

Quelle est la distance entre l'emplacement du coffret de coupure en limite de parcelle et le compteur du local à alimenter ?

Distance = mètres

Demande particulière éventuelle :

.....
.....
.....

Si des travaux sur le domaine public sont nécessaires, Enedis engage, pour le compte du Demandeur, les démarches pour l'obtention d'accords administratifs qui peuvent nécessiter un délai de plusieurs semaines dont vous serez avisé.

F : ÉCHEANCE SOUHAITÉE

Date souhaitée de mise en service de votre Installation électrique ou date d'emménagement :

.....

G : RACCORDEMENT SIMULTANÉ EN AUTOCONSOMMATION SANS INJECTION D'UNE INSTALLATION DE PRODUCTION OU DE STOCKAGE⁴ D'ELECTRICITÉ DE PUISSANCE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 36 kVA

En même temps que le raccordement de votre Installation de Consommation d'électricité, demandez-vous le raccordement simultané d'une Installation de Production⁴ d'électricité de puissance ≤ 36 kVA, en autoconsommation sans injection au réseau ?

- Oui Non

Si oui, une Convention d'Autoconsommation Sans Injection (Enedis-FOR-RAC_43E) devra être établie d'ici à la mise en service en injection de l'installation de Production.

⁴ Par exemple : panneaux photovoltaïques, batteries, etc.

H : VALIDATION DES INFORMATIONS

Enedis établira une Proposition de Raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date :

Nom et prénom du signataire⁵ :

Signature :

Fonction :

I : COMMENT NOUS RETOURNER VOS DOCUMENTS ?

Par courrier ou par mél, à l'Accueil Raccordement Électricité de votre région.

Les coordonnées de l'accueil de votre région sont accessibles sur le site d'Enedis www.enedis.fr, dans l'espace dédié au raccordement : en saisissant votre code postal ou le nom de votre commune dans la zone « Accueil Raccordement », vous obtiendrez les coordonnées complètes de l'Accueil Raccordement Électricité de votre région.

⁵ Le signataire est le Demandeur du Raccordement ou le tiers mandaté.

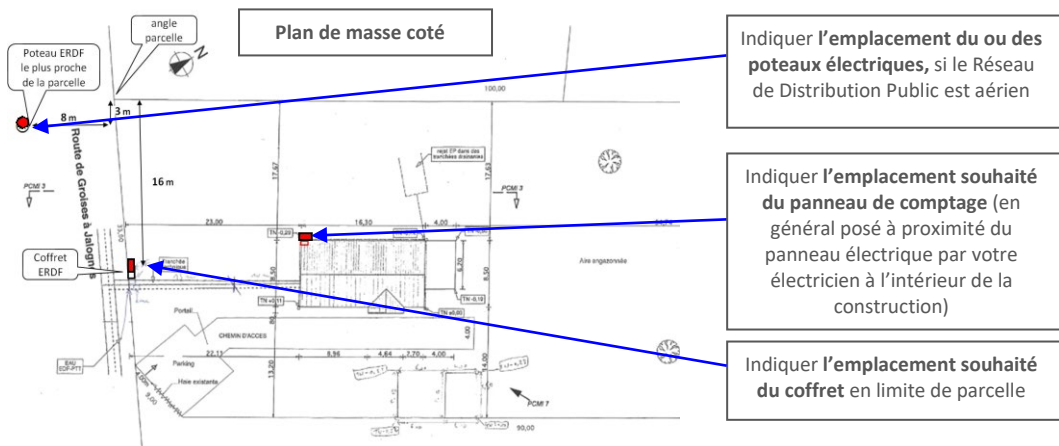
ANNEXE : EXEMPLES DE PLANS ET PHOTOS ATTENDUS

Plan de localisation de la parcelle : plan permettant de localiser votre terrain (par exemple le plan cadastral fourni lors de votre demande du permis de construire).

Exemples

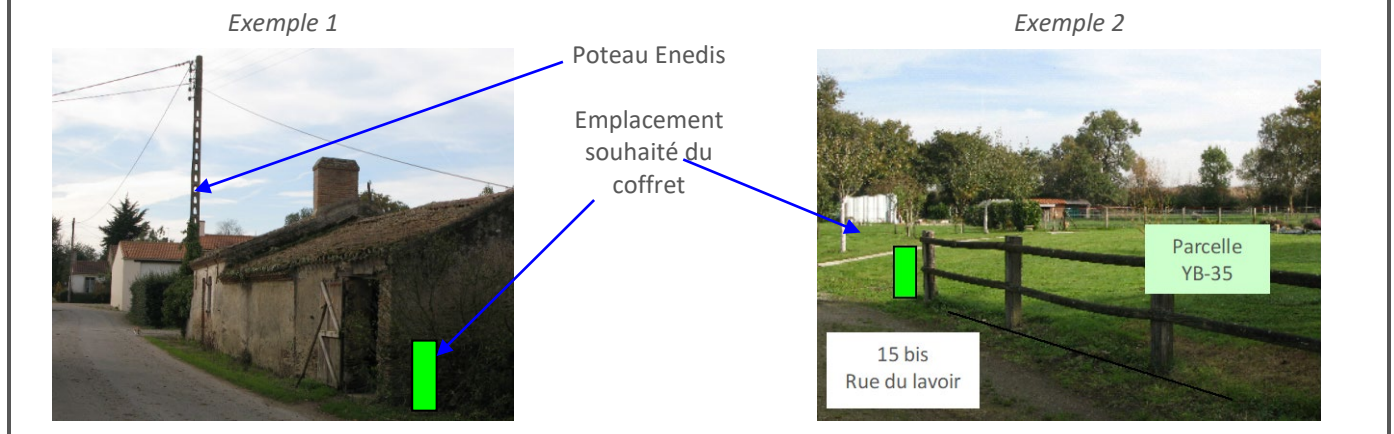


Plan de Masse : c'est un plan « vu d'avion », fourni avec votre demande de permis de construire mais que vous pouvez réaliser vous-même.



ⓘ Nous attirons votre attention sur le fait que l'emplacement définitif du coffret extérieur est conditionné par la proximité du réseau électrique. Dans certains cas, il est donc possible que l'emplacement retenu soit différent de votre souhait. L'emplacement définitif de votre coffret extérieur vous sera précisé dans la Proposition de Raccordement.

Photos : si votre raccordement ne concerne pas une construction dans un lotissement déjà viabilisé, merci de nous communiquer une ou plusieurs photos (taille maximale : 400 Ko) du terrain côté voie publique, en indiquant l'emplacement souhaité du coffret de comptage, ainsi qu'une photo du poteau Enedis si le réseau d'électricité est aérien.



Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016, les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Enedis en sa qualité de responsable de traitement pour la réalisation de votre demande de raccordement ou de votre demande de modification de raccordement.

Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées aux services internes d'Enedis et aux prestataires ayant signé un contrat avec Enedis pour la réalisation des travaux de raccordement nécessaires au traitement de votre demande.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement pour des motifs légitimes et également votre droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données à caractère personnel vous concernant ; vous pouvez exercer vos droits par courrier à l'adresse suivante : Tour Enedis – 6ème étage – Direction Clients & Territoires - Service National Consommateurs – 34, place des Corolles, 92079 Paris La Défense Cedex, courrier accompagné de votre nom et prénom, de votre adresse actuelle, de votre référence PDL et de la copie d'une pièce justificative d'identité.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.